



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le novembre 30, 2022

La province n'en fait pas assez pour protéger les Ontariens et les infrastructures essentielles contre les dangers naturels, la vérificatrice générale

(Toronto) L'Ontario peut faire plus pour se préparer aux urgences découlant d'événements naturels comme les inondations et les incendies et pour les gérer, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2022*. Au fur et à mesure que les répercussions des changements climatiques s'intensifient et que la population devient plus dense dans la province, les programmes de gestion des dangers naturels et d'intervention en cas d'urgence gagneront en importance.

« La mise en place de programmes efficaces de gestion des urgences peut sauver des vies et mieux protéger les propriétés et l'environnement, explique Mme Lysyk. Il faut déployer des efforts supplémentaires pour évaluer les risques de dangers naturels afin que la province soit prête à réagir rapidement aux événements environnementaux futurs et qu'elle évite de répéter les erreurs du passé. »

Le rapport souligne que la capacité de l'Ontario à atténuer l'impact des inondations est limitée en raison du manque d'efforts pour repérer les zones à risque. Pour ce qui est des efforts de lutte contre les incendies, le ministère des Richesses naturelles et des Forêts n'a pas assuré un suivi efficace des raisons des retards dans la répartition d'une équipe d'intervention en cas de feux. Nous avons constaté qu'il avait fallu plus de quatre heures pour déployer des équipes d'intervention en cas de feux pour 15 % des incendies entre 2017 et 2021. Le Ministère n'effectue pas non plus généralement d'examen de ses interventions antérieures en cas d'urgence.

Le rapport a également révélé que la stratégie clé de prévention et d'atténuation des incendies n'avait pas été utilisée à son plein potentiel. Il s'agit notamment de créer des plans de protection contre les feux de forêt qui visent à aider les collectivités à évaluer leurs risques de feux de forêt et à formuler des recommandations pour atténuer la menace et les répercussions des feux. En août 2022, seulement 15 municipalités sur 144 du Nord de l'Ontario avaient préparé un plan de protection contre les feux de forêt.

La province omet également de repérer et d'inspecter les puits de pétrole ou de gaz à risque élevé, même s'il est reconnu que les puits mal entretenus ou abandonnés présentent des risques pour la sécurité des personnes et des eaux souterraines. De plus, peu de progrès ont été réalisés dans la réhabilitation des mines abandonnées dangereuses. Seulement 111 des 3 900 mines abandonnées présentant des dangers avaient été partiellement réhabilitées, tandis que 2 335 ne l'avaient pas été du tout. Le ministère des Mines ne connaissait pas l'état de réhabilitation des sites restants.

« Le manque de renseignement de base sur les dangers naturels à l'échelle de la province est étonnant et troublant », affirme Mme Lysyk. Les améliorations apportées aux programmes de gestion des urgences devraient être fondées sur de solides évaluations des risques et sur les leçons tirées d'événements passés. »

Le rapport d'audit comporte 30 recommandations aux fins d'amélioration.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.